

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 juin 2018

Nombre de conseillers : L'an deux mil dix huit, le treize juin, le Conseil Municipal de la Commune d'ORGELET étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Jean-Luc ALLEMAND ;

En exercice :

Présents :

Votants :

Date de convocation : 06/06/2018

Présents :

Absents :

sont désignés secrétaires de séance.

N° 13062018 12

OBJET : attribution du marché de travaux fouilles préventives Eglise de Sézéria.

Suite aux préconisations des services de la DRAC, un marché de fouilles archéologiques préventives à été lancé afin de trouver un prestataire. Deux entités ont répondu et ont présenté une offre recevable. La commission d'appel d'offres a rédigé un tableau récapitulatif des offres tel que présenté ci dessous.

Tableau d'analyse de la valeur technique sur la base du mémoire technique

Désignation de l'opération : réalisation de fouilles archéologiques préventives sur le site de l'église de Sézéria

Maître d'Ouvrage : Commune d'Orgelet

Valeur Technique de l'Offre	Pondération	INRAP		EVEHA	
		Mémoire technique		Mémoire technique	
A - Moyens mis en œuvre par l'entreprise	15%				
Moyens en personnel affectés au chantier		15 jours	7	42 jours	20
Moyens en matériel propre à l'entreprise affectés au chantier			20		20
Organigramme d'exécution avec CV + habilitation du personnel			20		20
Sous Total 3/20			2,35		3
B - Hygiène et Sécurité	20%				
Description de la base de vie			20		20
Moyens mis en œuvre pour la protection des usagers, des riverains			20		20
Moyens mis en œuvre pour la protection du personnel, gestion hygiène et sécurité du chantier			20		20
Signalisation et circulation			20		20
Sous Total 4/20			4		4
C - Exécution	50%				
Compréhension des enjeux du chantier			20		15
Modes opératoires de gestion des difficultés techniques propres au chantier			20		20
Méthodologie scientifique			20		20
Planning prévisionnel des travaux avec contrôles			20		20
Qualité du Rapport d'intervention			15		20
Sous Total 10/20			9,5		9,5
D - Environnement	15%				
Gestion des déchets de chantier			0		20
Valorisation des matériaux extraits du site			20		20
Remise en état			20		20
Sous Total 3/20			2		3
TOTAL sur 20			18		19,5
Classement			2		1

Grille d'analyse du prix des prestations

	INRAP	EVEHA				
Montant de l'offre	13 249,46	23 718,00				
Meilleur note	13 249,46					
note/20	20,00	11,17				

La meilleur note 20 est attribuée au prix le moins cher

Les autres notes sont attribuées au prorata des prix remis

$$\text{Note} = \frac{\text{Prix de l'offre la plus basse}}{\text{Prix de l'offre}} \times 20$$

Suite à cette analyse, il est proposé au conseil de retenir l'offre de l'INRAP (institut National de Recherches Archéologiques Préventives), pour un montant HT de 13 249,46€ pour la tranche ferme.

Après en avoir délibéré,

le conseil municipal,

APPROUVE le classement élaboré par la commission d'appel d'offres,

DECIDE de retenir l'offre la mieux disante de l'Institut national de Recherche archéologique préventive pour un montant de tranche ferme de 13 249,46€ HT.

DECIDE D'AFFERMIR la tranche conditionnelle estimée à un montant HT de 5 152.85€

AUTORISE le Maire à engager toute démarche relative à la bonne exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Jean Luc ALLEMAND